

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 723/BCeCo/DG/DPM/2026

**CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNÉES DES ENTREPRISES, FOURNISSEURS ET
PRESTATAIRES DE SERVICES NON INTELLECTUELS**

1. Contexte

Le Bureau Central de Coordination, en sigle « BCeCo », est un service public placé sous la tutelle du Ministère des Finances. Dans le cadre de ses missions, il assure notamment la gestion et la coordination de projets de développement financés par le Gouvernement de la République ainsi que par différents partenaires techniques et financiers.

En vue de renforcer l'efficacité, la transparence et la célérité dans la mise en œuvre de ses opérations de passation des marchés, le BCeCo souhaite constituer une base de données fiable et actualisée des entreprises, fournisseurs et prestataires qualifiés intervenant dans les domaines des travaux, des fournitures et des services non intellectuels.

À cet effet, le BCeCo invite les entreprises légalement constituées, établies en République Démocratique du Congo ou à l'étranger, intéressées et disposant des capacités juridiques, techniques, professionnelles et financières requises, à soumettre leur dossier de manifestation d'intérêt.

2. Objet de l'avis

Le présent avis a pour objet l'identification, le référencement et la préqualification des entreprises susceptibles de participer, selon les besoins du BCeCo et les procédures applicables, aux consultations relatives aux marchés de travaux, de fournitures et de services non intellectuels.

L'inscription dans la base de données :

- ne constitue pas une attribution de marché ;
- ne confère aucun droit automatique à être consulté ;
- ne garantit aucun volume minimal de commandes ;
- ne dispense pas les candidats de participer aux procédures de passation des marchés qui seront ultérieurement lancées ;
- ne remplace pas les obligations de publicité et de mise en concurrence prévues par la réglementation nationale ou par les règles des partenaires techniques et financiers.



3. Domaines de référencement

Les candidats peuvent manifester leur intérêt pour une ou plusieurs catégories, en précisant clairement les domaines et sous-domaines sollicités.

A. Marchés de travaux

- T01. Construction et réhabilitation des bâtiments administratifs et publics (écoles, universités, hôpitaux, etc.) ;
- T02. Construction et réhabilitation des routes, voiries et ouvrages de drainage y compris les ponts ;
- T03. Travaux d'adduction d'eau potable, forages, assainissement et hydraulique ;
- T04. Travaux d'électrification, réseaux électriques et éclairage public ainsi que de centrales solaires et autres systèmes d'énergie renouvelable ;
- T05. Autres travaux à préciser par le candidat.

B. Marchés de fournitures

- F01. Matériels informatiques, logiciels, périphériques et accessoires ainsi que ceux d'impression, de reprographie et consommables ;
- F02. Mobilier et équipements de bureau ;
- F03. Fournitures et consommables de bureau ;
- F04. Véhicules, motos, engins et pièces de rechange ;
- F05. Équipements électriques, électromécaniques et groupes électrogènes ;
- F06. Panneaux solaires, batteries, onduleurs et accessoires ;
- F07. Équipements médicaux, produits sanitaires et consommables ;
- F08. Autres fournitures à préciser par le candidat.

C. Services non intellectuels

- S01. Entretien et maintenance des bâtiments ;
- S02. Maintenance des équipements informatiques et réseaux ;
- S03. Gardiennage et sécurité des installations ;
- S04. Services de communication, publicité et production audiovisuelle ;
- S05. Services internet, télécommunication et transmission de données ;
- S06. Installation et maintenance des systèmes de climatisation ;
- S07. Entretien des espaces verts et aménagement paysager ;
- S08. Services de voyage et billetterie ;
- S09. Autres services non intellectuels à préciser.

4. Conditions de participation

Peut présenter une candidature toute entreprise individuelle ou société :

- légalement constituée et autorisée à exercer ses activités ;
- disposant d'une expérience pertinente dans le ou les domaines sollicités ;



- disposant de moyens humains, matériels et financiers proportionnés aux catégories demandées ;
- à jour de ses principales obligations fiscales, sociales et administratives ;
- n'étant pas en état de faillite, de liquidation ou de cessation d'activités ;
- ne faisant pas l'objet d'une exclusion ou d'une interdiction de participer aux marchés publics ;
- n'ayant pas été reconnue coupable de fraude, corruption, collusion ou fausse déclaration dans le cadre d'un marché ;

Les entreprises étrangères fourniront les documents équivalents délivrés dans leur pays d'établissement. Elles devront, en cas d'attribution d'un marché, se conformer à la législation applicable en République Démocratique du Congo.

5. Composition du dossier

Le dossier de candidature devra comprendre :

1. Une lettre de manifestation d'intérêt signée par la personne habilitée, précisant les catégories et sous-catégories sollicitées ;
2. La fiche d'identification du candidat comprenant notamment :
 - la raison sociale ;
 - l'adresse physique ;
 - la province ou les provinces d'intervention ;
 - les numéros de téléphone ;
 - l'adresse électronique ;
 - le site internet, le cas échéant ;
 - l'identité du responsable ;
 - les coordonnées de la personne de contact ;
 - les références bancaires ;
 - l'identité des principaux actionnaires ou bénéficiaires effectifs ;
3. Les documents administratifs et juridiques :
 - statuts de l'entreprise ;
 - Registre du commerce et du crédit mobilier ou document équivalent ;
 - numéro d'Identification nationale ;
 - numéro d'Impôt ou document équivalent ;
 - attestation fiscale en cours de validité ;
 - preuve d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
 - autorisations, licences ou agréments professionnels requis pour l'activité concernée ;
 - procuration ou document habilitant le signataire de la candidature ;

4. Une présentation générale de l'entreprise indiquant :
 - l'année de création ;
 - les domaines d'intervention ;
 - l'organisation interne ;
 - les implantations géographiques ;
 - les effectifs permanents ;
 - les moyens logistiques et techniques disponibles ;
5. La liste des principaux marchés similaires exécutés au cours des cinq dernières années, précisant pour chaque marché :
 - l'intitulé de la prestation ;
 - le nom et les coordonnées du client ;
 - le lieu d'exécution ;
 - le montant du marché ;
 - la période d'exécution ;
 - le rôle du candidat ;
 - l'état d'exécution ;
6. Les preuves des expériences déclarées : contrats, bons de commande, attestations de bonne exécution, procès-verbaux de réception ou certificats de services faits ;
7. La liste du personnel clé, accompagnée de curriculum vitae succincts, diplômes ou certificats professionnels pertinents ainsi que leur pièces d'identité ;
8. Pour les marchés de travaux, la liste des équipements et matériels essentiels disponibles, avec indication du statut de propriété, de location ou de crédit-bail ;
9. Les états financiers certifiés des trois derniers exercices disponibles ;
10. Une déclaration sur l'honneur attestant :
 - l'exactitude et l'authenticité des informations fournies ;
 - l'absence de faillite ou de liquidation ;
 - l'absence d'exclusion des marchés publics ;
 - l'absence de conflit d'intérêts ;
 - l'engagement à respecter les règles de lutte contre la fraude, la corruption, la collusion, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
12. Les certifications de qualité, d'hygiène, de sécurité ou environnementales éventuellement détenues ;
13. Toute autre information démontrant les capacités du candidat.

Le BCeCo se réserve le droit de vérifier l'authenticité de toutes les informations produites et de contacter les références indiquées.



6. Critères de préqualification

Les candidatures seront examinées suivant les critères ci-après :

- conformité et complétude administrative : 20 points ;
- expérience générale de l'entreprise : 15 points ;
- expérience spécifique dans les catégories sollicitées : 25 points ;
- capacités techniques, moyens matériels et logistiques : 20 points ;
- capacités financières : 15 points ;
- organisation, couverture géographique, qualité et intégrité : 5 points.

Le seuil indicatif de préqualification est fixé à 70 points sur 100, sous réserve de la conformité aux critères éliminatoires.

Constituent notamment des motifs de rejet :

- l'absence de lettre de manifestation d'intérêt signée ;
- l'absence de preuve d'existence légale ;
- la production de documents faux ou falsifiés ;
- une déclaration mensongère ;
- l'existence d'une exclusion en vigueur ;
- l'absence d'agrément pour une activité réglementée ;
- un conflit d'intérêts non déclaré.

Le BCeCo peut demander des informations complémentaires, effectuer des visites des installations ou procéder à une vérification des références avant toute inscription.

7. Durée et actualisation de l'inscription

La base de données sera constituée pour une période indicative de trois ans, avec une actualisation annuelle.

Les entreprises référencées seront tenues de communiquer au BCeCo toute modification affectant leur situation juridique, administrative, technique, financière ou organisationnelle.

Le BCeCo pourra suspendre ou radier toute entreprise qui :

- fournit de fausses informations ;
- perd les autorisations nécessaires à l'exercice de ses activités ;
- fait l'objet d'une sanction ou d'une exclusion ;
- refuse de mettre à jour ses informations ;
- enregistre des défaillances graves dans l'exécution d'un marché ;
- se livre à des pratiques de fraude, corruption, collusion ou conflit d'intérêts.



8. Présentation et dépôt des candidatures

Les dossiers devront être rédigés en français et présentés distinctement par grande catégorie : travaux, fournitures ou services non intellectuels.

Ils seront transmis :

- soit sous pli fermé, en trois exemplaires physiques et une copie électronique sur support numérique ;
- soit par voie électronique, au format PDF, à l'adresse : bceco@bceco.cd avec copie à : dpm@bceco.cd ;

Les plis porteront la mention :

« MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°723— CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNÉES DES ENTREPRISES, FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES — CATÉGORIE(S) : [À PRÉCISER] — À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE D'EXAMEN ».

Les dossiers devront parvenir au plus tard le mardi 20 octobre 2026, à 15h00 (heure locale de Kinshasa), à l'adresse suivante :

Bureau Central de Coordination — BCeCo

À l'attention de Monsieur le Directeur Général a.i
151, avenue Colonel Tshatshi

Immeuble Alfa's Building
Kinshasa/Gombe
République Démocratique du Congo.

Les candidatures électroniques devront avoir pour objet :

« AMI N° 723/BCeCo/DG/DPM/2026 — BASE DE DONNÉES TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES — [NOM DU CANDIDAT] ».

9. Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements ou de clarification peuvent être adressées, au plus tard le 05 octobre 2026 à l'adresse ci-dessus.

Les réponses présentant un intérêt général pourront être publiées sur le site internet du BCeCo, sans identification du demandeur.

10. Dispositions finales

La participation au présent processus est gratuite. Les candidats supportent l'intégralité des frais liés à la préparation et au dépôt de leur dossier.

Le BCeCo n'est pas tenu de retenir toutes les candidatures reçues et peut annuler ou reprendre le processus sans que les candidats puissent prétendre à une indemnisation.



Le référencement ne dispense pas le candidat de satisfaire aux conditions particulières qui seront fixées dans les dossiers de consultation ou d'appel d'offres ultérieurs.

Prof. Dr. Ir. Sylvain ALONGO LONGOMBA

Directeur Général a.i

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by a loop and a vertical stroke.